

5.00 crédits

15.0 h + 60.0 h

Q1

Enseignants	Lepage Thierry ;Vrancx Marlène (coordinateur(trice)) ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Préalables	<p>Avoir suivi avec fruit l'atelier de traduction spécialisée dans la langue d'étude choisie [LTRAD2131] et le cours de TAO [LLSTI2100].</p> <p><i>Le(s) prérequis de cette Unité d'enseignement (UE) sont précisés à la fin de cette fiche, en regard des programmes/formations qui proposent cette UE.</i></p>
Thèmes abordés	<ul style="list-style-type: none"> · Questions spéciales d'économie · Questions spéciales de droit · Questions spéciales scientifiques et/ou techniques
Acquis d'apprentissage	<p>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :</p> <p>Contribution de l'unité d'enseignement au référentiel AA du programme</p> <p>Eu égard au référentiel d'AA du Master en traduction, cette unité d'enseignement contribue au développement et à l'acquisition des AA suivants :</p> <p>1.4 2.7 4.3, 4.4 6.3 8.1, 8.5</p> <p>1 Les Acquis d'Apprentissage spécifiques au terme de l'unité d'enseignement</p> <p>À la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> · négocier le tarif, les délais et les conditions d'exécution d'une traduction avec un client fictif ou réel ; · établir un devis et une facture ; · compiler et exploiter le contenu sémantique, phraséologique et terminologique d'un corpus de textes spécialisés comparables et/ou parallèles au moyen d'outils d'aide à la traduction (TAO) ; · traduire un texte économique, juridique ou scientifique et/ou technique en un temps imparti en s'appuyant sur les recherches documentaires et terminologiques effectuées au préalable et en utilisant les outils d'aide à la traduction (TAO) ; · justifier, le cas échéant, ses choix de traduction sur la base des sources documentaire consultées.
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	<p>Au cours du quadrimestre : évaluation formative du travail de l'étudiant.</p> <p>Sessions de janvier et août/septembre : évaluation certificative sous la forme d'un examen écrit (4h par volet).</p> <p>La note globale de l'UE correspond à la moyenne arithmétique des deux volets choisis. En cas d'échec global, le ou les volet(s) en échec devra/devront être représenté(s) durant la session d'août/septembre. En cas d'absence injustifiée à l'un des volets, les deux volets de l'UE doivent être représentés durant la session d'août/septembre..</p> <p>Volet Scientifique : Le recours à la TA ainsi que le recours à l'IA sont interdits.</p> <p>Volet Juridique : Toutes les ressources sont autorisées (TA et IA incluses).</p> <p>Volet Economique : Le recours à la traduction automatique (TA) et/ou à l'intelligence artificielle (IA) est possible à condition que l'enseignante l'autorise explicitement dans ses consignes. À la demande de l'enseignante, l'étudiant.e peut être invité.e à signaler l'usage de la TA et/ou de l'IA et à préciser les outils utilisés ainsi que les parties du texte concernées par l'utilisation de ces outils.</p>
Méthodes d'enseignement	<p>Présentiel obligatoire en salle PC.</p> <p>Ces modalités pourraient être transposées en distanciel en fonction de l'évolution de la situation sanitaire.</p>
Contenu	<p>Ce cours visant à simuler les conditions réelles d'exécution d'un projet de traduction, l'étudiant devra gérer avec professionnalisme les différentes étapes d'un projet de traduction néerlandais > français, de la commande à la livraison (administration, recherche documentaire et terminologique, traduction, révision). L'étudiant devra notamment traduire en présentiel et dans un délai imparti, en utilisant les différents outils d'aide à la traduction à sa disposition, un ou plusieurs textes portant sur les deux volets suivis, qu'il aura choisis en début d'année académique parmi traduction économique, traduction juridique et traduction scientifique et technique, le panachage des volets étant autorisé entre les deux langues.</p>

	<p>Le recours à un logiciel de traduction automatique est interdit dans tout exercice ou épreuve de traduction. Les logiciels de ce type ne peuvent être utilisés que comme point de départ d'un exercice de post-édition prévu par l'enseignant.</p> <p>Volet scientifique et technique: Traduction de textes scientifiques en situation professionnelle, présentation du sujet, explications et commentaires techniques, recherches documentaires et terminologiques. Production d'une traduction présentant un contenu utile pour un professionnel spécialisé.</p> <p>Volet juridique: Traduction d'actes et de textes juridiques orientés vers l'entreprise. Exploitation et analyse préalable de documents similaires en français. Présentation des débouchés pour le traducteur (juré) et du statut de traducteur indépendant.</p> <p>Volet économique: Traduction de textes relevant du domaine économique, niveaux de difficulté, tailles et qualités linguistiques et rédactionnelles variables. Mise en situation professionnelle.</p>
Ressources en ligne	Déposées sur Moodle.
Bibliographie	Si nécessaire, déposée sur Moodle selon le domaine abordé.
Autres infos	/
Faculté ou entité en charge:	LSTI

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master [120] en traduction	TRAD2M	5	LTRAD2131	